



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dependance

Question écrite n° 4308

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, dans le domaine de la prise en charge de la dependance des personnes agees et notamment sur certains de ses aspects qui necessitent d'etre ameliorees, a savoir les actions de prevention et de coordination entre les differents acteurs, ceux-ci etant insuffisamment developpes faute de moyens. A cet egard, il aimerait connaitre quelles sont les intentions du Gouvernement.

Texte de la réponse

Des reflexions sont actuellement menees afin de reformer le systeme de prise en charge de la dependance. Le Gouvernement souhaite que les personnes agees puissent disposer d'une palette de services de nature a repondre a leurs besoins, tant a domicile qu'en etablissement, leur permettant d'effectuer une veritable choix entre le soutien a domicile et le placement en etablissement. Le projet a l'etude aura egalement pour objectif l'amelioration de la coordination des intervenants aupres des personnes agees, grace a la mise en oeuvre de dispositifs les incitant a se rapprocher.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4308

Rubrique : Personnes agees

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2151

Réponse publiée le : 11 octobre 1993, page 3434